



## Conditions d'utilisation et d'entretien

### Articles en métal avec revêtement antiadhésif

#### Avant la première utilisation

- 🗑️ Enlevez tous les matériaux d'emballage, étiquettes et autocollants.  
NOTE : Certains articles de cuisine sont livrés avec une pièce de protection en plastique, en particulier à la base de la poignée. Veuillez jeter ces pièces avant utilisation afin d'éviter tout risque d'incendie.
- 🗑️ Lavez votre article de cuisine à l'eau chaude savonneuse, puis rincez et séchez soigneusement en utilisant un chiffon doux ou une serviette en papier.
- 🗑️ Avant chaque utilisation, toujours graisser légèrement votre plat. Afin de préserver le revêtement antiadhésif

#### Conseils d'utilisation

- ❖ Four traditionnel uniquement
- ❖ Ne pas utiliser sur une table de cuisson, au four à micro-ondes, sous un grill ou sur une source de chaleur directe
- ❖ Ne pas utiliser d'ustensiles métalliques ou aux bords tranchants.
- ❖ Ne jamais faire chauffer à vide.
- ❖ Ne pas ajouter d'eau froide dans un plat chaud.

#### Conseils d'entretien

- ❖ Laisser refroidir le plat avant le nettoyage.
- ❖ Laver à l'eau chaude avec un liquide vaisselle classique. Ne pas utiliser de tampons de récurage ni des produits abrasifs, préférez l'utilisation d'une brosse nylon pour ne pas détériorer le revêtement.
- ❖ Les articles sont compatibles au lave-vaisselle, toujours sécher soigneusement la partie arrière des plats après lavage pour éviter la rouille
- ❖ Ne jamais utiliser de produits chlorés ou d'eau de Javel.
- ❖ **Veillez à bien sécher les rebords de votre produit ainsi que la partie arrière des plats après l'avoir lavé afin d'éviter la formation de rouille**

**Garantie** : Ce produit est garanti par International Cookware contre les **défauts de fabrication** à partir de la date d'achat pour la période indiquée sur l'emballage sous réserve de la présentation d'une preuve d'achat.

La garantie ne s'applique pas aux dommages dus à des chocs, au non-respect des recommandations d'usage ou à un usage professionnel.

Le tachage, l'endommagement du revêtement consécutif à des entailles ou à une exposition à une température excessive, la perte d'anti-adhésivité due à l'usure de même que la formation de rouille telle que décrite dans les conseils d'utilisation ne sont pas couverts par la garantie.